



Technicien dessinateur junior en planification urbaine

Chez FNX-INNOV, nous veillons jour après jour à redéfinir l'ingénierie sans aucune barrière. Nous sommes une entreprise de propriété québécoise qui innove grâce à ses services intégrés de la conception à la réalisation. Fort de nos 1000 professionnels et experts, nous excellons dans les secteurs de pointe tels que l'environnement, l'énergie, les infrastructures, le traitement des eaux, le bâtiment, l'efficacité énergétique, le génie industriel et minier, les télécommunications, les sciences de la terre, l'ingénierie des matériaux, la gestion de projets et la construction.

Présents dans plusieurs régions du Québec et du Canada, notre firme s'appuie sur des valeurs d'innovation, de respect, de collaboration, et d'intégrité pour s'entourer des meilleurs talents dans la poursuite de sa mission.

Joignez-vous dès maintenant à l'une de nos équipes multidisciplinaires, et ensemble, créons l'avenir!

Lieu de travail : Longueuil

Au sein de l'équipe Planification urbaine, à titre de Technicien dessinateur :

Vos responsabilités

- Effectuer du dessin assisté par ordinateur pour le département de planification urbaine;
- Veiller au contrôle de la qualité avant de soumettre les plans;
- Préparer et compléter des plans détaillés sous la direction de l'ingénieur de projet;
- Tenir à jour les fichiers des intrants et des plans émis;
- Aider les ingénieurs et urbanistes dans la conception du projet;
- Travailler sur la préparation de plans directeurs en infrastructures urbaines ;
- Établir les quantités pour monter les bordereaux et les estimations de coûts.

Votre profil

- DEC en génie civil ou formation jugée équivalente;
- Expérience en planification urbaine ou en infrastructures urbaines (un atout);
- Maîtrise du logiciel Civil 3D;
- Posséder une carte ASP Construction;
- Expérience en surveillance de chantier (un atout);
- Maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit;
- Sens du travail d'équipe, minutie et fiabilité.

Vos avantages

- Salaire concurrentiel;



- Contribution à un régime d'épargne-retraite;
- Programme d'assurance collective;
- Remboursement des frais de cotisation professionnelle;
- Politique de télétravail;
- Vendredis après-midi de congé;
- Formations continues;
- Opportunités de développement de carrière;
- Cadre de travail et projets stimulants.